

Février 2024

Perspectives des portefeuilles

Chaque trimestre, nos spécialistes des solutions de portefeuille font part de leurs points de vue et proposent des solutions pratiques pour vous aider à gérer efficacement les portefeuilles de placements de vos clients.

Déterminer si son exposition aux obligations internationales est suffisante

Comme nous l'avons indiqué dans nos recherches, les conseillers sous-pondèrent à la fois les actions et les titres à revenu fixe internationaux.

Aujourd'hui, la plupart des conseillers accordent une pondération de 20 % ou moins aux obligations internationales, comparativement à notre recommandation d'une répartition stratégique de l'actif de 40 %. Même si nous comprenons que repositionner un volet de titres à revenu fixe pour atteindre une pondération de 40 % de titres internationaux n'est pas toujours commode (ou invitant), nous vous recommandons de ne pas abandonner les obligations internationales.

Même si les catégories d'actif sont devenues de plus en plus corrélées au cours des dernières années, nous avons constaté que les obligations internationales, notamment les titres de créance des marchés émergents, peuvent être de bonnes sources de diversification dans un portefeuille (voir la figure 1 ci-dessous).

FIGURE 1 : Les corrélations révèlent les avantages de la diversification offerte par les obligations internationales

	1	2	3	4	5	6	7
Obligations mondiales (couvertes en \$ CA) 1	1,00						
Actions des marchés développés 2	0,23	1,00					
Titres à rendement élevé américains 3	0,28	0,47	1,00				
Actions canadiennes 4	0,20	0,67	0,18	1,00			
Obligations de sociétés canadiennes 5	0,80	0,40	0,45	0,38	1,00		
Obligations canadiennes agrégées 6	0,86	0,29	0,40	0,18	0,90	1,00	
Obligations américaines agrégées (couvertes en \$ CA) 7	0,95	0,24	0,25	0,22	0,76	0,83	1,00

Les obligations mondiales sont représentées par le Bloomberg Global Aggregate Index (couvert en \$ CA), les actions canadiennes, par le FTSE Canada All-Cap Index, les actions des marchés développés, par le MSCI EAFE Index, les obligations américaines à rendement élevé, par l'ICE BofA US High Yield TR Index, les obligations de sociétés canadiennes, par le FTSE Canada All Corporate Bond Index, les obligations canadiennes agrégées, par le Bloomberg Canada Aggregate Bond Index, et les obligations américaines, par le Bloomberg US Aggregate Bond Index (couvert en \$ CA).

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Le rendement d'un indice ne correspond pas exactement à celui d'un placement précis dans la mesure où il est impossible d'investir directement dans un indice.

Sources : Vanguard et Morningstar, Inc.

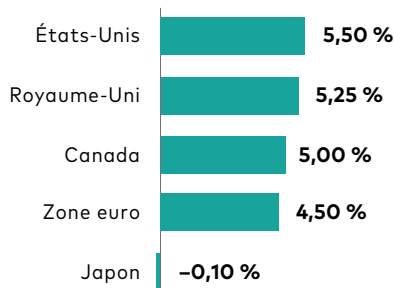
Remarques : Les coefficients de corrélation sont fondés sur les rendements mensuels pour la période allant du 1^{er} janvier 2004 au 31 janvier 2024.

Qu'en est-il de la durée plus longue et des taux de rendement inférieurs des obligations internationales?

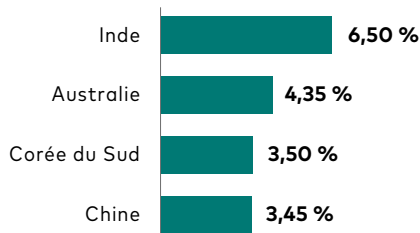
Il est vrai que les obligations internationales ont généralement une durée plus longue et des taux de rendement inférieurs à ceux des obligations canadiennes. Ce facteur ne devrait toutefois pas vous empêcher d'augmenter la pondération des obligations internationales. Bien que la durée soit une mesure utile pour comprendre la sensibilité aux taux d'intérêt, elle comporte plusieurs limites. Il s'agit d'une estimation qui suppose une évolution en parallèle de la courbe des taux. Cependant, les valeurs des obligations dans un portefeuille diversifié sont touchées de façon inégale, car les taux d'intérêt fluctuent à des niveaux différents tout au long de la courbe des taux, en fonction de facteurs comme les attentes d'inflation, la croissance économique et la politique monétaire (voir la figure 2). Bien que la durée soit appropriée pour évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt d'une obligation gouvernementale à échéance unique, elle est moins efficace pour les portefeuilles d'obligations fortement diversifiés qui comptent des milliers de titres individuels, sans parler des portefeuilles diversifiés d'obligations internationales couverts en dollars canadiens, qui sont exposés à diverses courbes de taux.

FIGURE 2 : Taux directeurs des banques centrales dans le monde

Pays du G7



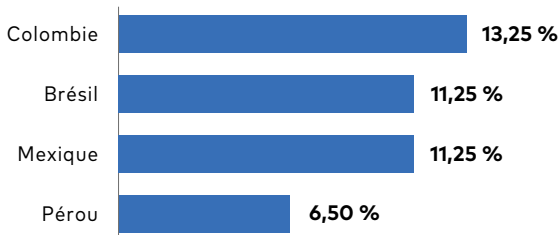
Asie-Pacifique



Europe



Amérique latine



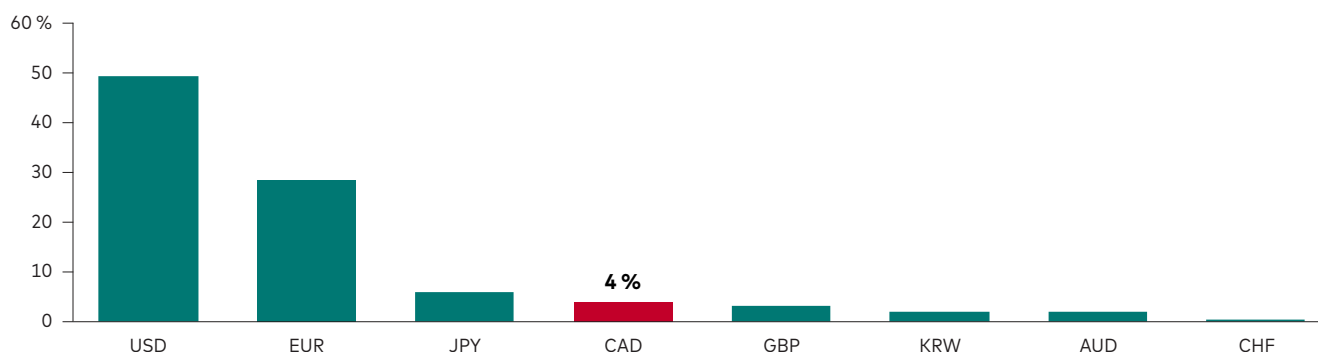
Source : Données de Vanguard au 31 janvier 2024.

Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Le rendement d'un indice ne correspond pas exactement à celui d'un placement précis dans la mesure où il est impossible d'investir directement dans un indice.

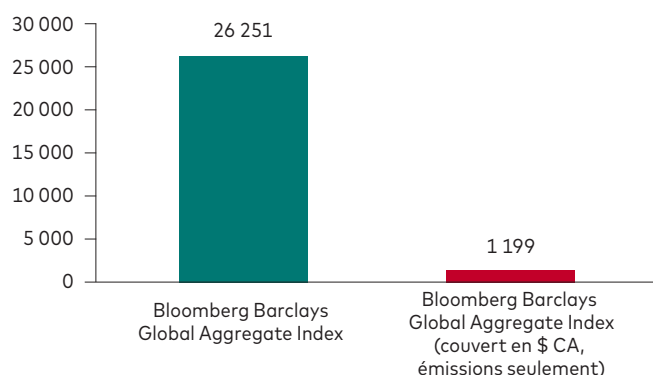
Malgré une durée plus longue et des taux de départ plus faibles, l'exposition directe des obligations internationales à de multiples courbes de taux hors de l'influence directe du marché canadien joue un rôle important dans un portefeuille de titres à revenu fixe bien diversifié. Certains marchés internationaux offrent des taux de rendement plus faibles, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'ils produiront des rendements plus faibles. La couverture en dollars canadiens peut souvent compenser les faibles taux de rendement en raison du report prospectif.

Investir presque exclusivement dans des obligations canadiennes peut limiter l'accès à l'univers des obligations mondiales, entraîner une concentration des émetteurs et réduire les avantages de l'exposition aux devises mondiales.

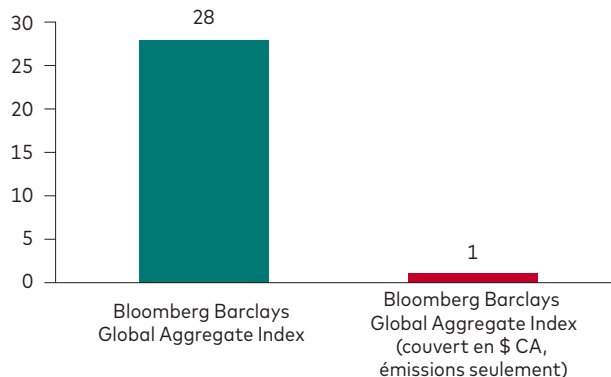
Proportion d'obligations libellées en dollars canadiens au sein du Bloomberg Barclays Global Aggregate Index



Nombre d'obligations



Nombre de devises



Sources : Bloomberg Barclays Global Aggregate Index et Bloomberg Barclays Global Aggregate Index (couvert en \$ CA, émissions seulement) au 31 décembre 2023.

Votre portefeuille envoie-t-il des signaux contrastés?

Comme nous l'avons mentionné, certains conseillers peuvent avoir une exposition plus importante aux obligations internationales qu'ils ne le croient. Cette exposition peut découler de leur préférence pour des gestionnaires actifs de titres à revenu fixe qui ont des mandats souples, comme dans le cas des stratégies multisectorielles ou des stratégies de base plus. Ces gestionnaires peuvent accorder une pondération de plus de 30 % aux titres à revenu fixe internationaux, ce qui peut être surprenant.

Si vous vous retrouvez dans cette situation, que devriez-vous faire? D'abord, déterminez la pondération des titres à revenu fixe internationaux dans vos portefeuilles. Ensuite, décidez de la répartition que vous préféreriez à l'avenir. Comme nous en avons discuté, nous croyons qu'il peut être avantageux d'investir judicieusement dans les titres à revenu fixe internationaux. Il doit cependant s'agir d'une décision prise consciemment.

Envisagez d'investir dans les FNB diversifiés à faible coût suivants pour vos placements en obligations internationales.

FNB indiciel d'obligations totales américaines (couvert en \$ CA) Vanguard – VBU

FNB indiciel d'obligations totales mondiales (couvert en \$ CA) Vanguard – VGAB

FNB indiciel d'obligations totales mondiales hors États-Unis (couvert en \$ CA) Vanguard – VBG

Fonds d'obligations de crédit mondial (couvert en \$ CA) Vanguard – VIC500

Connectez-vous à Vanguard® > vanguard.ca

Date de publication : février 2024

Les fonds de placement peuvent donner lieu à des commissions de courtage, à des frais de gestion ou à d'autres frais. Les objectifs de placement, les risques, les frais et les commissions ainsi que d'autres informations importantes figurent au prospectus; veuillez le lire avant d'investir. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment, et leur rendement passé peut ne pas se reproduire à l'avenir. Les fonds Vanguard sont gérés par Placements Vanguard Canada Inc. et sont offerts au Canada par l'intermédiaire de courtiers inscrits.

Les renseignements aux présentes peuvent être modifiés sans préavis, et pourraient ne pas nécessairement représenter l'avis de Placements Vanguard Canada Inc.

Certains énoncés inclus dans ce document peuvent être considérés comme étant des « informations prospectives », qui peuvent être importantes et comporter des risques, des incertitudes ou d'autres hypothèses. Rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas considérablement différents de ceux présentés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ils reposent sur des facteurs qui comprennent, entre autres, les conditions des marchés des capitaux du monde entier en général, les taux d'intérêt et de change, les facteurs politiques et économiques, la concurrence, les changements d'ordre juridique ou réglementaire et les catastrophes. Toute prévision, projection ou estimation contenue dans ce document devrait être interprétée comme étant de l'information d'ordre général concernant le marché ou les placements, et nous ne déclarons aucunement qu'un investisseur pourrait dégager des rendements similaires à ceux indiqués aux présentes.

Bien que les renseignements aux présentes aient été tirés de sources exclusives et non exclusives considérées comme fiables, The Vanguard Group, Inc., ses filiales ou sociétés affiliées ou toute autre personne (collectivement appelées « The Vanguard Group ») ne font aucune déclaration ni ne fournissent aucune garantie, explicite ou implicite, quant à leur exactitude, à leur intégralité, à leur fiabilité ou à leur caractère opportun. The Vanguard Group n'assume aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions contenues dans le présent document ni à l'égard de toute perte découlant de l'utilisation des renseignements contenus dans ce document ou du fait de s'y être fié.

Le présent document ne constitue pas une recommandation, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres, notamment de titres d'un fonds de placement ou de tout autre instrument financier. Les renseignements aux présentes ne se veulent pas des conseils de placement et ne sont pas personnalisés en fonction des besoins ou de la situation d'un investisseur; ils ne constituent pas non plus des conseils d'affaires ou de nature financière, fiscale, juridique, réglementaire, comptable ou autre.

Les renseignements aux présentes pourraient ne pas s'appliquer au contexte particulier des marchés des capitaux canadiens et pourraient inclure des données et des analyses propres à des marchés et à des produits non canadiens.

Tous les placements sont assujettis à des risques, dont la possibilité de perdre le capital investi. Les placements à l'étranger comportent des risques additionnels, dont ceux liés aux fluctuations de change et à l'instabilité politique.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis à titre informatif seulement et ne doivent pas être à l'origine d'une recommandation de placement. Il est fortement recommandé aux investisseurs de consulter un conseiller financier ou fiscal ou un autre conseiller professionnel pour obtenir de l'information qui s'applique à leur situation particulière.

Dans ce document, toutes les références à « Vanguard » sont utilisées à des fins de commodité seulement et pourraient faire référence, le cas échéant, à The Vanguard Group, Inc. et pourraient inclure ses filiales et ses sociétés affiliées, y compris Placements Vanguard Canada Inc.

Les indices Bloomberg® et Bloomberg mentionnés dans le présent document sont des marques de service de Bloomberg Finance LP et de ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL »), l'administrateur de l'indice (collectivement, « Bloomberg »), et ont concédé à Vanguard une licence d'utilisation à certaines fins. Bloomberg n'est pas affiliée à Vanguard, et Bloomberg n'approuve pas les produits financiers présentés dans le présent document, pas plus qu'elle ne les endosse, évalue ou recommande. Bloomberg ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs aux produits financiers présentés dans le présent document.

Vanguard®

© Placements Vanguard Canada Inc., 2023.
Tous droits réservés.

POPE_022024

**À l'usage exclusif des conseillers financiers.
Cette publication ne peut être diffusée au public.**